



Nationale d'élevage du Setter Anglais

GARMIN



GUJAN-MESTRAS (33)

Samedi 14 août 2021

Programme :

13h30 : Jugement des mâles Ouverture du Secrétariat

14h00 : Début des Jugements

4 rings :

1/ COM

2/ CTM

3/ CIM -CCM-CVM-CPM-CBM

4/ CJM

A partir de 16h00 : Jugement des 4 premiers de chaque classe dans le ring d'honneur.

Attribution du CACS - RCACS

A partir de 17h00 : Jugement lots affixes- lots reproducteurs

18h00 : Remise des récompenses sur podium

Dimanche 15 août 2021

Programme :

8h30 : Jugement des femelles Ouverture du Secrétariat :

9h00 : Début des Jugements

4 rings

1/ COF

2/ CTF

3/ CIF -CCF-CVF-CPF-CBF

4/ CJF

A partir de 11h00

Jugement des 4 premiers de chaque classe le ring

d'honneur Attribution du CACS - RCACS Désignation du

meilleur jeune chien de la NE et meilleur sujet de la NE

12h00 : Remise des récompenses sur podium

TARIF

1er chien	20€
2ème chien	15€
3ème chien et suivants	10€
Baby	10€
Puppy	10€
Vétéran	10€
Lot reproducteur, Lot d'affixe	gratuit

RESERVATION DES REPAS date limite le 04/08/2021

NOM :

SAMEDJ 14 AOUT :

MIDI DÉJEUNER 15 € (vin compris - site de la Magdeleine)

SOIR BANQUET 25 € (vin compris - restaurant chez Charly* - Lac de Cazaux)

ENFANT (-12ans) GRATUIT

Nombre de repas x 15 € = €

..... x 25 € = €

DIMANCHE 15 AOUT : MIDI DÉJEUNER 15 €

(vin compris - site de la Magdeleine)

ENFANT (-12ans) GRATUIT

Nombre de repas x 15 € = €

GRATUITE DES REPAS POUR TOUS LES ADHERENTS DU CSA

N° adhérent :

Total des repas à régler :

* La capacité d'accueil est limitée à 100 places assises

REGLEMENT DES REPAS : chèque à l'ordre du CSA

A ADRESSER A : Club du Setter Anglais

M. Pascal KLEIBER - 4 ALLÉE DE LA SOURCE - 33380 MARCHEPRIME

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Contacts :

• **Pascal KLEIBER :**

Tel : 06-68-07.81.55

E-mail : sylvie.kleiber@sfr.fr

• **Marie-Agnès BOURGOGNE :**

Tel : 06 16 47 02 14

E-mail : secretariat@club-setter-anglais.com

REGLEMENT

REGLEMENT DE L'EXPOSITION CANINE NATIONALE D'ÉLEVAGE, AVEC ATTRIBUTION DU CACS

LIEU, DATE - L'exposition se tiendra à GUJAN-MESTRA (33199)

ARRIVÉE ET JUGEMENTS - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h00. Les jugements commenceront à 9h00 précises.

SERVICE VÉTÉRINAIRE - Le service vétérinaire sera assuré par un ou plusieurs docteurs-vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition :

- Des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de la peau
- Des chiens aveugles ou estropiés
- Des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations
- Des chiennes visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnées
- De leurs petits, ainsi que les chiennes en chaleur.

La décision du vétérinaire est sans appel. En cas de refus d'accès par le service vétérinaire, le montant de l'engagement reste acquis à la société organisatrice.

ANNULATION - En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

REMBOURSEMENT - En cas de demande de remboursement, une pénalité de 10% sera appliquée pour frais de Secrétariat. Aucune demande de remboursement ne sera acceptée après la clôture des engagements.

ENGAGEMENTS - Les chiens doivent être la propriété de l'exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion de manifestations canines et de celles qui appartiennent à une association canine non-affiliée à la S.C.C. Les juges peuvent présenter un chien ne leur appartenant pas le jour où ils n'officent pas.

Seront refusés : a) Les engagements «au poteau» le jour de l'exposition, sauf les omissions ou erreurs d'informatique. b) Toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes, intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de Lot d'Élevage, ou en cas d'erreur de transcription de l'organisation. L'engagement simultané d'un chien dans plusieurs classes est interdit. En cas d'engagement de plusieurs chiens, le droit d'engagement du 1er chien est indiqué catalogue compris. Vous pouvez engager votre chien dans les classes suivantes :

Classe BABY : pour les chiens âgés de 4 et moins de 6 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif, le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant. Très prometteur, Prometteur, Assez Prometteur). Elle ne donne pas lieu à classement.

Classe PUPPY : pour les chiens âgés de 6 à 9 mois. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution d'un qualificatif, le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant. Très prometteur, Prometteur, Assez Prometteur). Elle ne donne pas lieu à classement.

Classe JEUNE : pour tous les chiens âgés de 9 à 18 mois. (comptés la veille de l'ouverture de l'exposition). Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent mais non au C.A.C.S.

Classe INTERMÉDIAIRE : pour les chiens âgés de 15 à 24 mois. (comptés la veille de l'ouverture de l'exposition). Cette classe peut donner droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les classes Ouverte et Travail.

Classe OUVERTE : pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille de l'ouverture de l'exposition. Cette classe peut donner droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les classes Intermédiaire et Travail.

Classe TRAVAIL : pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois la veille de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail délivrée par la S.C.C. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements de l'exposition). Cette classe peut donner droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les classes Ouverte et Travail. Le qualificatif minimum excellent en épreuves officielles de travail est demandé pour l'engagement en classe travail à la nationale d'élevage.

Classe CHAMPION : Réserve exclusivement aux chiens déclarés Champions Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. - et Champions Internationaux de la F.C.I. (préciser la date d'homologation) âgés de 15 mois la veille de l'ouverture de l'exposition. Le titre de Champion doit être homologué au plus tard à la date fixée pour la clôture des engagements à

la manifestation. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

Classe VÉTÉRAN : Pour les chiens de 8 ans et plus. Cette classe donne droit à l'attribution d'un qualificatif et à un classement (les 4 premiers étant classés s'ils ont obtenu le qualificatif nécessaire) mais ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

LOT D'AFFIXE : Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur

LOT DE REPRODUCTEUR : Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 minimum 3 à 5 maximum de ses descendants directs au 1er degré.

JUGEMENTS : Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le juge. En aucun cas, les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite. Les juges attribueront selon la valeur du chien l'un des qualificatifs dont la définition est la suivante :

- Excellent - qualificatif attribué à un chien se rapprochant de très près du standard idéal de la race, présenté en parfaite condition réalisant un ensemble harmonieux et équilibré ayant de la classe et une brillante allure. La supériorité de ses qualités devra dominer de petites imperfections tout en conservant les caractéristiques de son sexe.

- Très bon - qualificatif attribué à un chien parfaitement typé, équilibré dans ses proportions en bonne condition physique. Il lui sera toléré quelques défauts véniels, mais non morphologiques. Ce qualificatif ne peut récompenser qu'un chien de qualité.

- Bon - qualificatif attribué à un chien possédant les caractéristiques de la race mais accusant des défauts, à condition que ceux-ci ne soient pas rédhibitoires.

- Assez bon - qualificatif attribué à un chien suffisamment typé sans qualités notoires ou pas en condition physique. Seuls les deux premiers des classes Intermédiaires Ouverte et Travail restent dans le ring pour l'attribution du C.A.C.S. ou de la R.C.A.C.S.

RÉCLAMATIONS : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 100 Euros, qui restera acquise à la société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par le Club du Setter Anglais extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées :

- les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration ;
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de celui-ci ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la société organisatrice ;
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé ou remplacé un chien engagé par un autre

RESPONSABILITÉ : La société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsure occasionnée par eux, etc, et cela en quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables dans l'enceinte de l'exposition des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens, tant à des tiers qu'à eux-mêmes, le Club du Setter Anglais ne peut en aucun cas être tenu responsable en leurs lieu et place. Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

Tous les cas non prévus au présent règlement et toutes les constatations relatives à son interprétation seront jugées par le Comité du Club du Setter Anglais (voir paragraphe Réclamations).



Nationale d'élevage du Setter Anglais

GARMIN



GUJAN-MESTRAS (33)

Clôture des engagements papier : 31/07/2021

Clôture des engagements internet : 01/08/2021

A remplir par le propriétaire

Race : SETTER ANGLAIS Sexe : Mâle Femelle Date de naissance : / /

Nom du Chien :

N° au livre des origines : N° de tatouage/transpondeur :

Nom du père :

Nom de la mère :

Nom du producteur :

Nom du propriétaire :

Adresse du propriétaire :

Téléphone : E-mail :

CLASSE : Baby Puppy Jeune Intermediaire Ouverte Travail Champion Vétéran

Confirmation avec exposition (gratuite) : Oui Non

Lot d'affixe Lot reproducteur avec :

.....
.....
.....

TARIF

1er chien	20€
2ème chien	15€
3ème chien et suivants	10€
Baby	10€
Puppy	10€
Vétéran	10€
Lot reproducteur, Lot d'affixe	gratuit
	TOTAL

REGLEMENT PAR CHEQUE à l'ordre du Club du Setter Anglais

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant sur cette feuille. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement commun à toutes expositions canines. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement le Club du Setter Anglais de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causé par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses, et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition. Je déclare, en outre, ne faire partie d'aucune société canine ou club non affilié à la S.C.C. ni d'aucun organisme non reconnu par la F.C.I. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions du règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Je déclare accepter sans restriction ni réserve les obligations qui résultent pour moi du présent engagement et qui figurent au règlement.

Fait à le / / 2021

Signature du propriétaire :

ENGAGEMENTS SUR WWW.SCCEXPO.FR



Nationale d'élevage du Setter Anglais

GARMIN



GUJAN-MESTRAS (33)

A remplir par le propriétaire

AUTRES CLASSES :

(Classes pouvant être constituée sur place)
Engagement gratuit

- Lot de reproducteur** – Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1er degré.
- Lot d'affixe** – Pour au moins trois et au plus 5 chiens, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents.

Renseignements à fournir faute de quoi le chien sera inscrit en classe ouverte.

Les récompenses et titres exigés doivent être obtenus avant la date de clôture des inscriptions.

**Classe Travail : joindre justificatif
(Photocopie du carnet de travail ou
de l'attestation de la SCC)**

CARNET DE TRAVAIL N° :
(Se munir du carnet de travail)

- Pour chien né en France et appartenant à un propriétaire français ou pour un chiot importé dont le propriétaire est français :
Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins un excellent.
- Pour un chien adulte importé :
Même récompenses en France que ci-dessus.
Peut concourir en classe de travail s'il a le titre exigé.
- Pour un chien appartenant à un propriétaire étranger :
Doit justifier d'une récompense obtenue dans son pays.

Classe Champion :

Date d'homologation du titre de Champion National de Beauté des pays membres de la F.C.I. ou de Champion International de la F.C.I. : Pour les étrangers joindre les justificatifs.

Très important :

Si la classe d'engagement de votre chien n'est pas précisée, le chien sera mis d'office en classe jeune ou ouverte selon son âge (ne concerne pas la classe puppy).

FEUILLE D'ENGAGEMENT A RETOURNER A :

Club du Setter Anglais
Mme Marie Agnès Bourgogne
24 boulevard de Curtis
11420 BELPECH

OU

ENGAGEMENT VIA INTERNET :
<https://www.sccexpo.fr>

Le règlement par chèque des engagements adressés par courrier postal est à établir à l'ordre du CSA.

PROPHYLAXIE DE LA RAGE

Suivre la réglementation du Ministère de l'Agriculture (Direction des Services Vétérinaires en vigueur).

Avis aux exposants résidant à l'étranger
Présentation obligatoire à l'entrée de l'exposition du certificat de vaccination antirabique en cours de validité. Photocopie à adresser avec l'engagement du chien à l'exposition.